

Rappel du règlement financier

Une facture annuelle dématérialisée vous sera adressée fin septembre sur Ecole Directe.
Le règlement s'effectue par prélèvement automatique en dix mensualités d'octobre à juillet, le 10 de chaque mois.

En cas de changement de coordonnées bancaires ou pour toute question relative au paiement, il faut vous adresser au service comptable : service.comptable@ecparay.fr

	Coût annuel	Coût mensuel	Détail
Contribution des familles BTS SP3S	1176€	117,60€	Pour tous les étudiants de BTS SP3S
½ pension	Prix du repas : Le coût du déjeuner n'est pas inclus dans la contribution des familles. (voir circulaire restauration)		
Pack Office	15€	1,50€	Pour les 1 ^{ère} année BTS SP3S
Internat 4 nuits	2100€	210€	Pour les étudiants internes 4 nuits Hors repas du midi
Internat 5 nuits	2457€	245,70€	Pour les étudiants internes 5 nuits Hors repas du midi
Carnet de correspondance	4€	0,40€	Pour tous les étudiants
Projet Voltaire	13€	1,30€	Pour les 1 ^{ère} année BTS SP3S
Cotisation Bureau des Etudiants facultative	15€	1,50€	Pour tous les étudiants (facultatif) Date butoir pour annulation adhésion : 15/10/23

En cas de départ anticipé, les consommables (fichiers, carnet de correspondance...) devront être acquittés dans leur intégralité par les familles.